Le Frouvillois Juillet 2016





Protection des batraciens à Frouville

Celles et ceux qui empruntent la rue de Labbeville (face à la Mairie) ont sans doute remarqué ce nouveau panneau à la sortie du village. Celui-ci a été mis en place dans le cadre d'une campagne d'information de la Mairie de Frouville en collaboration avec le Parc Naturel Régional du Vexin Français.

Ce panneau signale la présence d'une vaste zone de passage de batraciens. Cette présence est encore plus fournie en mars durant la période de migration.

Malheureusement, la fréquentation de cette route durant cette période de migration est désastreuse pour les batraciens. En 2015, il a été recensé 320 espèces écrasées lors d'une seule journée. Il faut savoir que les batraciens jouent un rôle déterminant dans le maintien de l'équilibre des écosystèmes. D'ailleurs, tous les amphibiens sont protégés en France (même le crapaud commun).

C'est pour cette raison que la circulation rue de Labbeville sera interdite la nuit en mars 2017. Une déviation sera mise en place pour les automobilistes par la RD 151 et le Grand Biard à Labbeville. Nous vous en remercions par avance pour votre compréhension.



Prévention des déchets

En 2013, le syndicat TRI-OR s'est engagé dans un programme local de prévention des déchets dont l'objectif principal est de réduire de 7% les quantités d'ordures ménagères et assimilées produites sur le territoire sur 5 ans.

L'année dernière, 426,33 kg de déchets par habitant ont été collectés sur le territoire des communes ayant adhéré au syndicat Tri-Or en porte à porte : ordures ménagères, emballages ménagers recyclables, verres et encombrants.

Si l'on ajoute les 174,41 kg déposés en déchetterie, la production de déchets s'est élevée à 600,74 kg par habitant.

<u>Le Compostage domestique</u> - <u>Une façon</u> <u>simple de réduire les déchets ménagers</u>

Environ 30% de nos déchets ménagers sont biodégradables. En les compostant, vous réduisez de 80 à 100 kg vos déchets par personne et par an.

Le syndicat Tri-Or vous propose des composteurs domestiques à moins de 30 €. Rendez-vous sur le site www.tri-or.fr/mesdéchets/compostage domestique.

